TAROT CLUB DU BOULONNAIS le 16 novembre 2023

Espace Michel MAËS

Allée Gustave Flaubert

62200 Boulogne sur Mer

Tel : 03 21 83 17 97/ Port: 06 12 63 93 70

Courriel : tarot.boulonnais@laposte.fr

Site: http://www.tarot-club-boulonnais.fr

Compte rendu du conseil d'administration du 13 novembre 2023

Membres présents : BOCQUET Bernard, BOCQUET Nadine, BRUNET Philippe, LACROIX Marie, BERTIN Mercédès, BAYEUX Christiane, VERDEBOUT Eric, SERGENT Myriam.

Membres excusés : HUMETZ Guy, BLANPAIN Jean Michel, BOUVERAT Françoise (a donné pouvoir à Nadine) et BROWET Marc (a donné pouvoir à Bernard).

Voici les différents points abordés à l'ordre du jour :

1) ***Trésorerie, présentation des résultats de l'exercice en cours :***

Marie notre trésorière nous présente la situation actuelle, du 1er août à aujourd'hui.

Les membres prennent connaissance des recettes et dépenses et donnent quitus à l'unanimité des comptes présentés.

Pour le moment notre association présente un résultat positif dû notamment aux bénéfices réalisés grâce aux buvettes (celle de Gérard lors des Taropales et régionaux et celle de Guy lors des tournois du vendredi). Notons aussi que les nouveaux tapis nous ont été complètement remboursés par Boulogne Sport Action et nous avons reçu 400 euros pour la participationau Trail de Wimereux. Les membres du CA remercient les adhérents ayant participé à ce Trail.

Notre association compte aujourd'hui 59 adhérents à jour de cotisations, les licences sont déjà payées.

Les indemnités Mairie pour les déplacements nationaux ont été partagées entre 23 adhérents.

2) ***Programmation d'une date pour le repas annuel:***

C'est Nadine qui se charge de demander des devis pour notre repas annuel. Elle sollicitera le Casino, la Matelote et Saint Inglevert.

Au niveau du budget le conseil prévoit une participation du club d'environ 30 euros pour les adhérents. Une provision repas de 1500 euros est prévue au budget. A revoir en février en fonction de la trésorerie et des devis. A cette date, nous lancerons un sondage auprès des adhérents pour connaître leur préférence.

Le conseil retient pour le moment les dates des 14 et 21 avril ou début mai. La date sera confirmée ultérieurement selon les devis.

3) ***Programmation de la date pour galette/vœux/ challenge:***

Nous organiserons cette soirée galette/vœux/résultat du Challenge avec distribution des récompenses le vendredi 12 janvier avant notre tournoi hebdomadaire.

Rappelons que pour pouvoir bénéficier d'une récompense il faut être à jour de cotisation en 2024 et avoir participé à 10 tournois hebdomadaires sur l'année 2023.

4) ***Sélectif Pontarlier :***

Cette année deux sélectifs sont prévus pour Pontarlier. Un à Somain et l'autre chez nous à Boulogne sur Mer.

Il aura lieu salle MAES le samedi 27 janvier. Il démarrera à 10h avec un repas aux alentours de 13h30.

Pour l'organisation c'est Nadine qui est chargée du repas ; elle contactera le traiteur Marette avec qui nous avons déjà travaillé car il propose des barquettes individuelles. Le cassoulet semble plaire à beaucoup. Devis à suivre.

Le conseil décide de fixer le prix du repas à 14 euros avec eau et café compris.

Mercédès se chargera de la confection des gâteaux. Il faudra prévoir des sandwichs pour le soir.

5) ***Confirmation des conditions financières du Club :***

Les conditions financières sont discutées par les membres du conseil. Elles vous sont transmises en pièce jointe.

Pas de changement au niveau du prix de l'adhésion, il reste fixé à 35 euros jusqu'en novembre et est ensuite dégressif en fonction des mois.

L'indemnité pour les frais de transport est inchangée, elle est de 3 centimes du km sous réserve de la situation de trésorerie en fin de saison.

Nous convenons d'un changement au niveau des droits d'inscription aux sélectifs régionaux et nous décidons, afin de sensibiliser les adhérents, de demander une participation financière. (Cela avait été suggéré par Olivier Lemaire lors de l'Assemblée Générale.)Actuellement les droits d'inscription sont pris en charge à 100% par le club. A compter du 1er décembre 2023, la prise en charge du Club sera de 80% (soit 5 euros par sélectif à la charge de l'adhérent) à condition d'avoir participé à 20 tournois hebdomadaires dans la saison. Attention donc, le remboursement des droits d'inscription pourra être demandé si l'adhérent ne respecte pas ces conditions.

6) ***Questions diverses :***

Nous évoquons ensemble les problèmes de la salle : le manque de luminosité et le souci de ne pas pouvoir stocker les boissons. Bernard en informe régulièrement la mairie. L'électricité doit totalement être refaite mais quand ??Pour récupérer la salle Louis Blanc ce n'est apparemment pas possible ! Nous attendons donc de pouvoir installer une nouvelle armoire ou frigo avec cadenas à MAES mais pour l'instant aucune autorisation ne nous est donnée.

Nous évoquons également l'idée d'utiliser des tablettes lors des tournois pour inscrire les résultats comme nous l'avait suggéré Pascal Ligier lors de l'Assemblée Générale. Nous ne sommes pas fermés à cette alternative mais il fautobtenir un devis pour prévoir le budget et la date de réalisation. Bernard s'en charge.

Toutes les décisions prises lors de cette réunion ont été votées à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h50.

Le Président, Bernard Bocquet *La secrétaire, Myriam Sergent*